

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09183359 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15838181 DU 3/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
233403.01	PLATOIR A NET.MONOBLOC 28/14CM 30MM	1	U		7,11	7,11		
	dont Eco-Contribution					(0,09)		
703178.03	COLLE MS POLYMERE GRIS 290ML EDIA	3	U		5,80	17,40		
	dont Eco-Contribution					(0,36)		
197266.02	LITEAU SAPIN CL2J 27/ 38- 4,00	48	ML		0,60	28,80		POT12
	dont Eco-Contribution					(0,96)		
230766.03	SAPIN FRANCE CL2J 38/100- 5,00	15	ML		2,28	34,20		
	dont Eco-Contribution					(0,15)		
BON N° 15838278 DU 5/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
11740.01	COLLE SOUPLE -SAC 25KG EDILIS	2	U		23,82	47,64		
BON N° 15838782 DU 17/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
574304.01	DISQUE DIAM.D230/22.3 GR.P.+FLASQUE	1	U		105,00	105,00		
419700.01	JOINT FRACTIONN.80MM-5ML GRIS REG80	20	ML		4,40	88,00		
	dont Eco-Contribution					(0,40)		
BON N° 15838928 DU 19/03/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09183359 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
517880.01	PELLE RONDE 29CM FRENE OBRA	1	U		19,93	19,93		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
135681.01	PELLE CARREE CDC 25 EM FRENE 050222	1	U		16,73	16,73		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
663097.01	BROUETTE ROUE INCREVABLE 100L OBRA	1	U		67,90	67,90		
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	42	U		7,99	335,58		
	dont Eco-Contribution					(8,40)		
656501.01	PALETTE LAFARGE DISTRIBUTION	1	U		24,00	24,00		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(10,41)		

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
797,29	20,00% 159,46	956,75	30/04/25	L.C.R.	17807 00849 65521960397 89

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.